



Parlons PRÉVENTION

Quelques minutes pour parler de prévention dans votre atelier !

L'entreposage des matières inflammables 15 conseils pratiques pour éviter les accidents



1 Ne dites pas trop vite que vous n'êtes pas concernés

Les liquides inflammables ne sont pas exclusivement présents dans l'atelier. Ils sont aussi utilisés dans les bureaux et les cuisines. Faites l'inventaire de tous les produits inflammables. Ils sont plus nombreux que vous le pensez.

2 Reconnaissez les produits inflammables

Ces liquides sont pourvus du symbole d'avertissement représentant une flamme avec la mention « Inflammable ». On en trouve non seulement sous la forme de liquides destinés à diluer ou à nettoyer mais ils se trouvent également dans des produits comme les colles, les laques et les aérosols.



3 Privilégiez les alternatives

Pour nettoyer ou dégraisser, vous pouvez souvent utiliser des produits de dégraissage savonneux à base d'eau. Ou encore un nettoyant pour vitres si vous devez nettoyer des surfaces lisses ou du verre.

4 Limitez les quantités

Veillez à ce que les quantités de liquides inflammables soient les plus réduites possible. Le stock présent en magasin et dans la réserve doit, lui aussi, être le plus limité possible.

5 Aérez !

Une bonne ventilation permet d'éviter d'atteindre une concentration critique de vapeurs inflammables et d'air. Assurez une bonne ventilation au niveau des plans de travail mais aussi au niveau du sol car les vapeurs des produits inflammables sont plus lourdes que l'air.

6 Privilégiez le stockage extérieur

Choisissez de stocker une réserve de liquides inflammables dans un local distinct exposé à l'air libre. Si un incendie vient à se déclarer, il ne touchera pas l'intérieur des bâtiments principaux.

7 Choisissez les outils adéquats

Déterminez quels sont les moyens les mieux adaptés pour entreposer les stocks requis pour le fonctionnement. Un petit vaporisateur en plastique s'avère parfois très utile alors que dans d'autres cas, il faut opter pour des bidons de sécurité et des conteneurs.

8 Pensez aux sources d'inflammation

Nombre de gens ne peuvent s'imaginer que des vapeurs invisibles peuvent être inflammables. Assurez-vous toujours qu'il n'y a pas de sources d'inflammation à proximité de l'endroit où sont utilisés ces produits.

9 Attention aux installations électriques

Dans les zones où il existe un risque d'incendie accru en raison de la présence de vapeurs inflammables, des exigences spéciales s'appliquent aux installations électriques comme les interrupteurs, l'éclairage et les moteurs.

10 Contrôlez la mise à la terre

De l'électricité statique peut apparaître lorsque vous prélevez du liquide de conteneurs métalliques. Veillez à la qualité de la mise à la terre et du raccordement de tous les éléments tels que prises, câbles, pompes, bacs et collecteurs.

11 Informez les utilisateurs

Veillez à ce que les personnes appelées à manipuler des liquides inflammables en connaissent les risques. Si elles comprennent que les dangers résident essentiellement dans les vapeurs et que celles-ci sont généralement plus lourdes que l'air, elles connaîtront mieux les points auxquels elles doivent prêter attention.

12 Attention aux chiffons

Les chiffons ou tout autre moyen pour éponger le liquide écoulé dégagent des vapeurs inflammables lorsqu'ils sont dans la benne de collecte ou le conteneur à déchets. Assurez-vous que ces bennes sont munies d'un couvercle fermé et qu'elles sont vidées régulièrement.

13 Attention aux changements de température

La chaleur peut provoquer la formation d'un mélange vapeur-air facilement inflammable. Évitez les abris exposés aux rayons du soleil.

14 Veillez à l'entretien

Toutes les mesures et dispositions décrites ici doivent rester efficaces. Un contrôle périodique s'impose pour vérifier le maintien des dispositifs exigés, le fonctionnement de la ventilation et l'absence de défauts éventuels au niveau de la mise à la terre, par exemple.

15 Accordez une attention particulière à certaines activités

Nombre d'incendies sont dus à l'exécution d'activités comportant des risques d'incendie, telles que souder ou brûler de la peinture. Il faut donc prendre des mesures pour surveiller les lieux jusqu'à ce que les risques soient éliminés.

